

LIAISON INTERSITES

Dernier temps d'échanges Les rétablissements et aménagement de la future liaison intersites pour Cigéo

Compte-rendu

22 novembre 2018

à l'Espace technologique du Centre de Meuse/Haute-Marne de l'Andra

& Visite terrain

Intervenants Andra

L'HONNEUR Frédéric, Chargés d'affaires pour les aménagements hors site de Cigéo ; MARCHAL Frédéric, Chef du service insertion territoriale de Cigéo ; HANCE Emmanuel, Chargé de mission de gestion foncière ;

Communicable : document pouvant être diffusé à tout public Limitée : document pouvant être diffusé à tout le personnel Andra ainsi qu'au public averti Andra : document pouvant être diffusé au seul personnel Andra Confidentielle : document dont la diffusion est interdite à d'autres destinataires que ceux indiqués sur le document

1. Le public présent

20 personnes ont participé à ce dernier temps d'échange sur le thème de la liaison intersites.

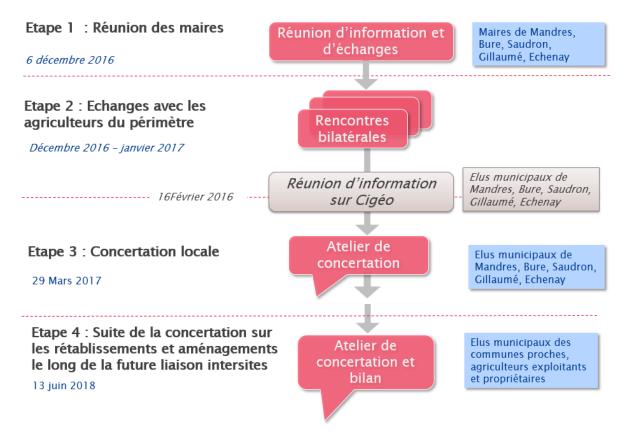
Parmi les participants:

- 1 garant de la concertation
- 13 sont agriculteurs exploitants ou propriétaires (dont 6 sont à la fois élus) ;
- 1 élus (hors agriculteur)
- 1 représentants de la direction des routes et aménagement du Conseil Départemental 55
- 1 personne de RTE
- 1 représentant de la SAFER Meuse
- 1 technicien forestier
- 1 représentant du PETR du pays Barrois

2. Organisation de la réunion

Après un processus de concertation engagé en décembre 2016 sur le thème de la liaison intersites, l'ensemble des parties prenantes étaient invités à un dernier temps d'échange sur les rétablissements et aménagements envisagés par l'Andra suite aux retours des précédents ateliers de concertation.

Rappel des étapes de la concertation :



Etape 5 : Retour sur les apports de la concertation Discussion sur une dernière option de rétablissement Visite terrain & Bilan

22 novembre 2018

Atelier de concertation et bilan Elus municipaux des communes proches, agriculteurs exploitants et propriétaires et ensemble des parties prenantes

Ce compte rendu fait le bilan de la réunion du 22 novembre 2018. Cette dernière s'est déroulée en trois temps, ponctués de questions/réponses :

1. Point sur les rétablissements et présentation d'une nouvelle alternative d'aménagement pour l'intersection avec la RD 132

Présentation en salle sur les suites données par l'Andra aux remarques formulées lors de l'atelier du 13/06/18 et de la réunion de partage de la feuille de route du 10/10/18. Retour sur les rétablissements envisagés sur la future liaison intersites + échanges sur une nouvelle alternative de rétablissement au niveau de la RD 132. Cette alternative fait suite à la réserve du directeur des routes du CD 55 faite le 13 juin, concernant les conditions d'exploitation de la voie VL accolée à l'intersites et la RD 132.



2. Visite terrain

Le terrain était préalablement balisé pour permettre aux participants de visualiser plus précisément l'emprise et le cheminement de la future liaison et des rétablissements.

Une visite du bois Lejuc a également été proposée à cette occasion.



3. Retour en salle pour débriefing.

Retour sur les échanges de cette séance et partage des principales conclusions de la concertation engagée depuis 2016.

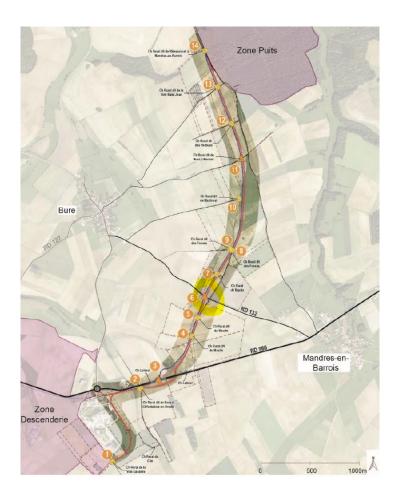


3. Zoom sur l'alternative de rétablissement, au niveau de la RD 132, proposée en séance

Lors de la réunion de concertation du 13 juin, une remarque avait été faite par le directeur des routes du CD 55 concernant les conditions d'exploitation de la voie VL accolée à l'inter sites, la RD132 et les reports de trafic inhérents.

Cette voie VL connecte le sud de la zone puit avec la RD 960. Elle est conçue pour permettre un accès « public » (Salariés, visiteurs, livreurs) à la zone puit.

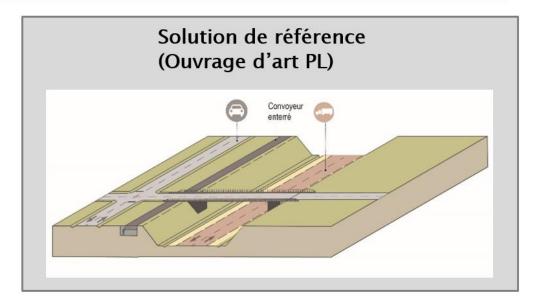
Compte tenu qu'elle dispose d'un point d'échange (carrefour à niveau) avec la RD 132 (notamment pour permettre le rétablissement des chemins agricoles), il y a un risque que les utilisateurs (Salariés, visiteurs, livreurs) venant de Mandres, empruntent la RD 132 et rattrapent cette desserte sud au point d'échange, générant une augmentation de trafic sur la RD 132 qui n'est pas calibrée et sécurisée pour. Par ailleurs, compte tenu de sa proximité avec Mandres, cette augmentation de trafic peut générer des nuisances à la commune, effet contraire à celui escompté par le territoire.



Date:

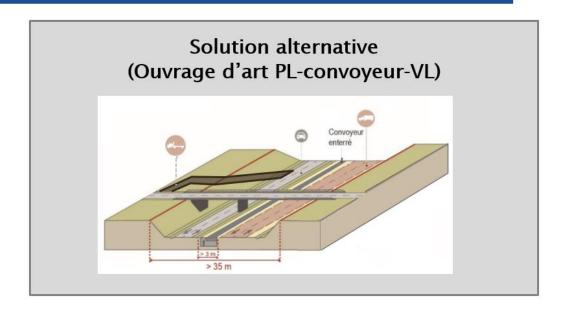
Rétablissement initial proposé lors de la réunion du 13 juin :

Rétablissement RD 132 (carrefour à niveau avec la voie VL de la LIS)



Variante de rétablissement proposée le 22 novembre :

Alternative



Cette variante de rétablissement ne permet plus l'échange de trafic VL entre la RD 132 et la voie VL accolée à la liaison intersites. Il subsiste juste entre ces deux routes, une liaison agricole.

Cette variante de rétablissement a été accueillie positivement par toute l'assemblée.

Date :

4. Conclusion

Même si la plupart des participants connaissent bien le territoire, plusieurs ont indiqué avoir apprécié la visite terrain qui permet de mieux visualiser les emprises et les contraintes des lieux.

L'alternative d'aménagement proposé pour permettre de relier la voie VL à la RD 132 via un chemin agricole est validée par les participants. Un participant a proposé l'idée de faire débuter le chemin du côté gauche plutôt que du côté droit pour dissuader davantage les VL de l'emprunter.

La concertation engagée le 6 décembre 2016 a permis de présenter la problématique intersites du projet Cigéo, et de valider et définir au fur et à mesure des réunions (5 réunions) :

- L'option technique qui permettra de transporter les roches excavées (le marin) et les matériaux de construction de la zone descenderie à la zone puits : bande transporteuse semi-enterrée, associée à une voie poids lourds.
- De faire sortir des critères prioritaires pour le territoire : la limitation des coupures et l'empiètement sur le foncier / la réduction de l'impact sur l'activité agricole / la limitation des nuisances sonores et de la production de poussière / l'insertion dans le paysage.
- De positionner la desserte VL accolée à la liaison intersites et ayant également une fonction de dessertes agricoles des parcelles,
- De valider les futurs rétablissements nécessaires pour permettre notamment aux agriculteurs de pouvoir passer d'un côté et de l'autre de la liaison.